
Conseil National Professionnel des Infirmiers de sapeurs-Pompiers, du Secours et de l'Urgence Préhospitalière

COMMUNIQUÉ

Le 10 juillet 2019

Le Conseil National Professionnel des Infirmiers de Sapeurs-Pompiers, du Secours et de l'Urgence Préhospitalière a été fondé au début de l'année 2019. Le CNP-ISP a pour objet d'intervenir en tant qu'expert de la profession et de l'activité d'infirmier de sapeurs-pompiers, du secours et de l'urgence préhospitalière pour éclairer et enrichir les politiques développées par les pouvoirs publics, les agences sanitaires, les Ordres..., et pour améliorer les processus de prise en charge, la qualité et la sécurité des secours et des soins et les compétences des infirmiers de sapeurs-pompiers, du domaine du secours et de l'urgence pré-hospitalière.

Nous avons découvert avec stupéfaction les propos tenus publiquement par messieurs Braun et Savary lors du congrès "Urgences les 5-6 et 7 juin 2019 à Paris sous l'égide de la SFMU et du syndicat SamuUrgencesdeFrance.

Ces deux personnes sous les applaudissements de Pierre Carli (président du CNUH), Christine Ammirati, Caroline Tellion, Pierre Valette, Mathias Wargon et Jean-François Cibien et avec l'assentiment de Agnes Ricard-Hibon présidente de la SFMU, ont porté des attaques contre les infirmiers de sapeurs-pompiers, du secours et de l'urgence préhospitalière.

Ils ont en effet comparé les infirmiers de sapeurs-pompiers à l'homme de Néanderthal de manière tout à fait insultante, dénigré les centres de traitement de l'alerte des sapeurs-pompiers et au delà l'ensemble des infirmiers qui ont choisi de s'investir dans le secours et l'urgence préhospitalière. Tout cela ne repose sur aucun fondement scientifique.



TEDX

Salle Maillot

Orateurs :

François Braun (Metz)
Dominique Savary (Annecy)
Pierre Carli (Paris)
Christine Ammirati (Amiens)
Caroline Tellion (Paris)
Pierre Valette (Arras)
Mathias Wargon (Saint-Denis)
Jean-François Cibien (Agen)

Le CNP-ISP déplore ces comportements indignes de personnes voulant se prévaloir d'une certaine "autorité morale" et observe que::

- Ces personnes présentent de nombreux conflits d'intérêts et leurs propos n'ont permis aucun débat contradictoire¹
- Les infirmiers sont des professionnels de santé qui répondent aux demandes de secours de la population, qu'ils soient infirmiers de sapeur-pompiers, infirmiers anesthésistes, infirmier(e) puériculteurs(trices), infirmiers de pratique avancée infirmiers d'Association Agréée de Sécurité Civile, de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, infirmiers de Smur, ou de structures privés...et s'ils ne méritent pas les éloges de certains médecins corporatistes, ils ne méritent pas non plus d'être publiquement insultés.
- La SFMU a par le passé déjà travesti la science en modifiant des recommandations professionnels afin qu'elle correspondent à ses besoins.²

Nous pensons que ces prises de positions prétendument scientifiques discréditent ces personnages et les structures auxquels ils appartiennent. Elles ne permettent en rien d'améliorer les processus de prise en charge ni la qualité et la sécurité des secours et des soins. Elles traduisent une méconnaissance patente des réalités du secours et de l'urgence préhospitalière quotidienne telles qu'elles existent sur l'ensemble du territoire national.

Yaël LECRAS
Président du Conseil National Professionnel

¹ Pour M savary: 88 avantages divers , 8 rémunérations allant de 1000 euros à 20 euros et également 50 conventions rémunérées dont certaines pour des contrats d'intervenant à une manifestation en qualité d'orateur qui y sont référencés depuis 2014. Source: www.transparence.santé.gouv.fr

² Recommandations professionnelles relatives aux protocoles de soins d'urgence infirmiers. Modification a posteriori de la liste des auteurs et présentation de points sans accord comme des recommandations validées. La HAS avait été saisie.